

# Le L'Houméen

Le magazine d'informations de L'Houmeau

n° 11 Hiver 2025-2026



Enfance - Jeunesse



Cadre de vie



Vie Associative



L'Houmeau

**ROCHELLA**  
L'immobilier ensemble

Réactivité    Transparence    Dynamisme    Interlocuteur unique

Votre interlocuteur privilégié sur **L'HOUMEAU** et environs  
**Cédric MONCONDUIT - 06 08 73 78 00**



**Rochella Immobilier,**  
des professionnels indépendants au service d'un collectif, avec la même mission :  
**votre satisfaction !**

www.rochella.fr    Suivez-nous :  

**Boucherie - Charcuterie - Rôtisserie**  
**Cyrille BOUVART**



Ouvert le Dimanche Matin

**Place du 14 Juillet**  
**17137 L'HOUMEAU**  
**05 46 09 44 03**



**Edito**  
par **Jean-Luc Algay**



*Chères L'Houméennes, Chers L'Houméens,*

Une nouvelle année s'ouvre devant nous, et avec elle un moment important de la vie démocratique : les élections municipales à venir. Aller voter, c'est bien plus qu'un droit, c'est un engagement. Comme le disait Victor Hugo : « *La démocratie, c'est le peuple qui se gouverne lui-même.* »

Cette nouvelle année nous a fait vivre un épisode exceptionnel, avec des chutes de neige tout aussi exceptionnelles. Malgré les difficultés, cet événement restera surtout comme un beau moment de solidarité, de fraternité et de bonne humeur. Bien sûr, il y a eu un peu d'impatience chez certaines personnes, parfois de l'incompréhension face aux trottoirs non déneigés, mais l'essentiel était ailleurs.

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements aux agents municipaux qui ont pu se rendre dans leurs services le mardi 6 janvier "jour de la neige". Nous avons pu assurer un accueil minimum, aux côtés de la directrice de l'école, et maintenir le fonctionnement de la restauration scolaire. Les agents des services techniques ont su faire face aux urgences en dégageant les routes des arbres et des branches tombés.

Cette période nous rappelle que, avec de la patience, de la tolérance et beaucoup de bonne volonté, les difficultés se surmontent. En seulement deux jours, la situation est revenue à la normale, la neige ayant complètement disparu.

Encore merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés. Ces moments montrent la force du collectif et l'importance de l'entraide et surtout de ne pas tout attendre de la collectivité.

Le 9 janvier dernier, j'ai eu le plaisir de vous présenter mes vœux et de revenir avec vous sur les réalisations marquantes de l'année 2025. Ensemble, nous avons pu mesurer le chemin parcouru :

- la mise en production de la géothermie sur nappe et des ombrières photovoltaïques,
- la rénovation du skate-park et du city stade,
- la création de la voie verte reliant L'Houmeau à Lagord,
- le lancement des travaux du hameau de la Genillière, représentant plus d'un hectare de voirie rénovée,
- La vidéo protection avec 9 caméras
- le rachat de 11 hectares d'Espace Naturel Sensible (ENS),
- et bien d'autres projets encore.

La Coop U de L'Houmeau a rouvert ses portes à la fin du mois de janvier. Je tiens à exprimer ma reconnaissance au Président du Directoire de la Coop et ses collaborateurs, pour l'appui apporté dans le cadre du traitement de ce dossier.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail patient, collectif et déterminé. « *Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite* », disait Henry Ford. C'est dans cet esprit d'équipe que notre commune avance.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette année 2026. Gardons confiance et optimisme : « *À chaque difficulté se cache une opportunité* ». Ne remettons jamais au lendemain ce qui doit être fait aujourd'hui.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt.

**Jean-Luc ALGAY**


Maire de L'Houmeau

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération au Développement Economique


Vice-Président de la Technopole ATLAS départementale

**VOYAGES**  
E.Leclerc

**UNE ENVIE DE VOYAGE ?**



**NOTRE ÉQUIPE VOYAGES EST À VOTRE SERVICE**  
**DU LUNDI AU SAMEDI**  
**DE 9H00 À 19H30**  
Avenue du Fief Rose 17140 Lagord  
voyages@lagord.leclerc  
05 46 45 08 67  
leclercvoyages.com



**L'ATELIER DU Bien-être**

**VOTRE INSTITUT DE BEAUTÉ À L'HOUMEAU**

|                    |                    |                           |
|--------------------|--------------------|---------------------------|
| Diagnostic de peau | Modelages du corps | Gommages / enveloppements |
| Soins du visage    | Maquillage         | Beauté des mains          |

**05 46 51 97 03**

107, rue de la République  
17137 L'Houmeau

**AU ROND-POINT SORTIE L'HOUMEAU DIRECTION ÎLE DE RÉ** **PARKING GRATUIT**





Le **L'Houméen**

Bulletin municipal d'informations de la mairie de L'Houmeau n°11 - Hiver 2025-2026  
Directeur de la Publication : **Jean-Luc ALGAY**  
Equipe de coordination : **Yannick CADET** et **Marianne BRUNET**  
Rédaction des articles par :  
Jean-Luc ALGAY, Maire  
Bruno HEMAR, 1<sup>er</sup> adjoint  
Idalina BENARROUS, 2<sup>ème</sup> adjointe  
Yannick CADET, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Raymond ESCOBAR, 5<sup>ème</sup> adjoint  
Aurélié CROUZEALL, 6<sup>ème</sup> adjointe  
Jacki JOYEUX, conseiller municipal  
Wilfried MONTEAU, Directeur Général des Services  
Sébastien COURADIN, responsable du service enfance jeunesse  
Aurélié PICHARD, agent en charge du CCAS  
Alexandre LEMAITRE, policier municipal  
Marianne BRUNET, responsable du service administratif  
Crédits photos : Mairie de L'Houmeau, Bruno Hemar, Wilfried Monteau, Alexandre Lemaitre, Marianne Brunet, Jean-Luc Algay, Raymond Escobar, Jean-Louis Bouillaud, Atelier Aunis-Saintonge  
Droits réservés.  
Photo de couverture : Mairie de L'Houmeau - Jean-Louis Bouillaud  
Création / Mise en page : 1, 2, 3 ! Simone  
Impression : Imprimerie Rochelaise  
Groupe Le Nouvel R  
Régie publicitaire : Mairie de L'Houmeau 05 46 50 91 91  
Dépôt légal : Janvier 2026

|   |    |
|---|----|
| <b>Edito</b>  | 3  |
| ▶ <b>Skatepark et city stade</b>  | 4  |
| ▶ <b>Enfance / jeunesse</b>   |    |
| Restauration scolaire   | 5  |
| Accueil de loisirs « Le Petit Prince »                                    | 6  |
| Le Conseil Municipal des Enfants  | 7  |
| ▶ <b>Urbanisme</b>  |    |
| PLUI  | 8  |
| L'Houmeau face aux enjeux du logement                                     | 10 |
| ▶ <b>Cadre de vie</b>   |    |
| Espace naturel sensible   | 11 |
| Prix et qualité du service d'eau potable                                  | 12 |
| Calendrier collecte des déchets 2026                                      | 13 |
| Environnement et santé  | 14 |
| ▶ <b>Travaux</b>  |    |
| Travaux 2025  | 15 |
| Partenariat avec l'Atelier Aunis-Saintonge                                | 16 |
| ▶ <b>Sécurité</b>   |    |
| Eole 2025   | 17 |
| Surveillance de la baignade 2025  |    |
| Vidéoprotection   | 18 |
| Opération Tranquillité Vacances   |    |
| ▶ <b>Le Conseil des Sages</b>   | 19 |
| ▶ <b>Affaires sociales</b>  |    |
| Le Centre Communal d'Action Sociale                                       | 20 |
| ▶ <b>Vie économique</b>   |    |
| Service Mobile d'Informations Locales pour l'Emploi                       | 22 |
| Nos commerçants   | 23 |
| ▶ <b>Vie associative</b>  |    |
| 2025 : une année d'événements au coeur de la vie L'Houméenne              | 24 |
| Une année 2025 associative riche de rencontres et de partages à l'Houmeau | 25 |
| Le judo Club de l'Houmeau   | 26 |
| L'Houmeau en rose et bleu   |    |
| ▶ <b>Le mot de l'opposition</b>   | 27 |
| ▶ <b>Agenda 2026</b>  | 28 |
| ▶ <b>Numéros utiles</b>   | 29 |

## Skatepark et city stade : des espaces rénovés pour tous

En 2025, le skatepark et le city stade situés rue Raymond Jean, à proximité des écoles et du complexe Saint-Exupéry, ont été rénovés. Les jeunes L'Houméens, assidus de ces équipements, apprécient les améliorations apportées à leurs terrains de jeux, désormais plus adaptés à la pratique du skateboard, de la trottinette ou des sports collectifs.

Ces lieux de vie accessibles à tous nécessitent cependant un rappel au respect des règles d'usage. Il est rappelé que le port d'équipements de protection est fortement recommandé, que les installations ne sont pas des aires de jeux et qu'elles doivent être utilisées avec du matériel adapté. Chacun est également invité à veiller au respect des autres usagers et à la préservation des équipements, afin de garantir leur bon état dans la durée.



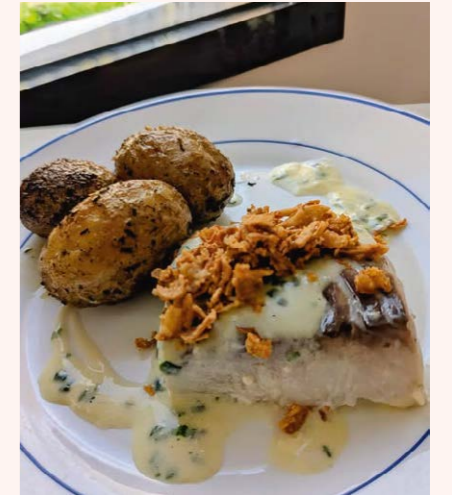
## Restauration scolaire : une part importante de produits bio, labellisés et locaux

La restauration scolaire de L'Houmeau poursuit son engagement en faveur d'une alimentation de qualité. Selon les données déclarées sur la plateforme nationale "maCantine" du ministère de l'Agriculture, 69 % des produits utilisés sont issus de l'agriculture biologique, bénéficient d'un label officiel ou proviennent de circuits locaux.

L'introduction de produits biologiques permet de limiter l'exposition aux pesticides de synthèse et de proposer des repas répondant aux recommandations nutritionnelles, tout en respectant la saisonnalité. Fruits, légumes, produits laitiers, viandes et céréales sont ainsi sélectionnés selon des critères de qualité et de traçabilité.

La restauration scolaire privilégie également les approvisionnements de proximité. Plus de la moitié des ingrédients servis proviennent de producteurs locaux, contribuant à réduire les distances de transport et à soutenir l'économie agricole et artisanale du territoire. Des partenariats réguliers avec des maraîchers, éleveurs et fournisseurs locaux garantissent la fraîcheur des produits et une meilleure connaissance de leur origine.

L'équipe de cuisine adapte ses pratiques à ces approvisionnements en travaillant davantage de produits bruts et de saison. Des actions sont également menées pour limiter le gaspillage alimentaire et optimiser la gestion des portions. Les



menus proposés sont globalement bien accueillis par les élèves. La semaine du goût et le pique-nique de fin d'année ont encore rencontré un vif succès auprès des enfants. Ils ont pu participer à un voyage culinaire à travers les continents et déjeuner dans l'herbe à l'ombre des arbres du complexe Saint-Exupéry.

Au-delà de la composition des repas, le restaurant scolaire s'inscrit dans une démarche plus large intégrant la gestion des déchets et des actions pédagogiques autour de l'alimentation et du respect de l'environnement.

Ces résultats illustrent la volonté de la commune de proposer un service de restauration scolaire conciliant qualité alimentaire, maîtrise des coûts, accessibilité pour les familles et soutien aux filières locales, tout en maintenant des tarifs adaptés\* et la gratuité des goûters.

\* Le repas est facturé 1€ pour les familles dont le Quotient Familial est inférieur à 1 000



# Accueil de loisirs « Le Petit Prince » : Une année d'éveil et de partage



Le centre de loisirs « Le Petit Prince » clôt une année riche en découvertes, projets et temps de partage. Tout au long de l'année, les enfants ont participé à des activités variées mêlant éveil culturel, citoyenneté, sport et convivialité.

### Des thèmes pour éveiller la curiosité

Des thématiques telles que la magie, le cirque, les cultures du monde ou la découverte des métiers ont stimulé leur curiosité. Des professionnels (infirmière, gendarme, vétérinaire) sont venus à leur rencontre et plusieurs sorties ont été organisées, notamment à la ferme du Grand Chemin et à la caserne des pompiers de Mireuil.

### Un centre de loisirs ouvert aux familles

La période estivale a été marquée par des sorties de loisirs et des moments de détente, tandis que des intervenants extérieurs (cirque, magie, animations ludiques) ont rythmé l'année. Le centre a également renforcé le lien avec

les familles grâce à des spectacles, expositions et une kermesse de fin d'année.

### Des professionnels mobilisés autour des enfants

Parallèlement, la commune a développé une démarche structurée pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques. Un protocole personnalisé permet d'anticiper les besoins, d'adapter l'organisation et de garantir un accueil sécurisé et bienveillant. En lien avec les familles, l'école, la référente santé et les partenaires, un « Passeport d'accompagnement » formalise les modalités d'accueil.

### Des aménagements pour favoriser l'accessibilité, le calme et le bien-être

Cette dynamique inclusive est renforcée par la collaboration avec les Accompagnants d'Enfants en Situation de Handicap (AESH) sur le temps méridien et par des aménagements favorisant l'accessibilité et le bien-être,

comme l'installation d'une rampe pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et la création prochaine d'une salle sensorielle. L'objectif reste de favoriser l'épanouissement, l'inclusion et le vivre-ensemble de tous les enfants.



## Le Conseil Municipal des Enfants : des idées et des actions !

Les jeunes élus du conseil municipal des enfants 2024-2025 ont réalisés de multiples projets :

- ▶ Participation à la cérémonie des vœux de la Municipalité devant 200 personnes et aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre devant le monument aux morts avec les élus du Conseil Municipal et les Anciens Combattants.
- ▶ Organisation d'un petit-déjeuner continental pour tous les élèves de l'école élémentaire. Partager un moment convivial et transmettre les bienfaits d'un petit-déjeuner équilibré.
- ▶ Acquisition d'un panneau de suivi dédié aux enfants avec toutes les informations périscolaires, école et du Conseil Municipal des Enfants.
- ▶ Création d'un banc de l'amitié surnommé « l'arc-en-ciel de l'amitié » un outil pour combattre le harcèlement et l'isolement dans la cour de récréation de l'école.

Les jeunes élus : Olivia, Sacha N, Sacha P, Maylie, Lou, Noam, Léa, Nino et Mila ont pris leur rôle très à cœur tout au long de l'année scolaire et ont fait la fierté

de leur animatrice Maëva et de tous les adultes qui les ont accompagnés dans leurs actions.

Bravo à eux !



# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

## les modèles d'implantation et d'insertion des constructions.

Le plan Local d'urbanisme Intercommunal propose **sept modèles** différents de construction. En déposant un permis de construire, le porteur de projet choisira dans le PLUi, le modèle le plus adapté pour optimiser l'implantation du projet en fonction du zonage urbain, de l'ensoleillement, du stationnement, de la présence végétale, de l'ambiance de la rue.

Pour un programme immobilier comportant un cahier de charges et de prescriptions, l'aménageur peut imposer la disposition des parcelles constructibles des terrains à bâtir individuels ainsi que le modèle de maison à construire en respectant les 7 modèles d'implantation proposés par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Seules les zones UU3 (Le séminaire) et UX (La zone artisanale) peuvent dépasser la hauteur maximale fixée à **8 mètres (R+1)** pour toutes les autres zones constructibles définies en **bande A de constructibilité**. Une longueur de constructibilité qui se mesure suivant le zonage, en mètres, horizontalement et perpendiculairement à la limite de la voie ouverte à la circulation automobile.

Le terrain non compris dans la **bande A** constitue la **bande B de constructibilité secondaire** où la hauteur des maisons ne doit pas dépasser le rez de chaussée.

### Les 7 modèles d'implantation des constructions



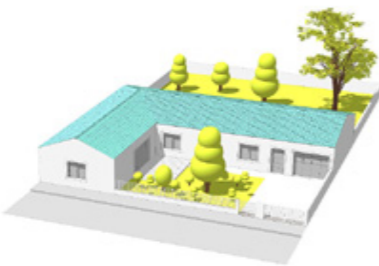
#### FAÇADE SUR RUE

L'une des façades principales de la construction **principale** doit être implantée sur la limite d'emprise de la voie.



#### PIGNON SUR RUE

L'une des façades **secondaires** de la construction principale doit être implantée sur la limite d'emprise de la voie.



#### MAISON SUR COUR

La construction principale et les annexes doivent être implantées de telle manière qu'elles dégagent une cour au contact de la voie d'au moins 15 m<sup>2</sup> et d'une largeur minimum de 3 mètres.



#### MAISON OUVERTE

Dégagement d'un espace libre directement accessible depuis la voie, lorsque la largeur de la voie est réduite pour permettre les manœuvres de stationnement.



#### MAISON DE SECOND RANG

Construction implantée sur une parcelle située à l'arrière et **accessible** depuis la rue par une annexe, un passage (couvert ou non) ou un porche traversant la construction de premier rang.



#### JARDINET À L'AVANT

Construction avec un recul restreint depuis la voie. L'espace vert ainsi dégagé doit être majoritairement planté.



#### JARDIN À L'AVANT

Construction avec un recul plus important depuis la voie. L'espace vert ainsi dégagé doit être majoritairement planté et contenir un ou des arbres.

### La modification de l'OAP -LH-01 « centre-bourg »

Le foncier constructible de l'Opération d'Aménagement programmé (OAP) « Centre-bourg » a été modifié par la division d'une des parcelles initiales. Sur la partie Est du projet, le long d'un axe principal valorisé par les espaces boisés existants, une trentaine de constructions « d'inspiration villa-géoise » optimiseront des parcelles bien exposées. Les voiries s'organi-

seront pour que les entrées et sorties des véhicules se fassent uniquement sur la rue de La Rochelle où la façade urbaine sera sécurisée afin de garantir une pratique piétonne apaisée. En plus du stationnement réglementaire individuel, deux poches de stationnement aménagées s'intégreront dans le dispositif.

Sur la division de la partie Ouest, une surface de plus de 5000 m<sup>2</sup> est redéfinie en zonage naturel. Un emplacement réservé est inscrit au PLUi au profit de la commune pour réaliser à terme un aménagement paysager.

### L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT PROGRAMMÉ CENTRE BOURG DE L'HOUMEAU



**Evolution des obligations en matière d'aire de stationnement.**

Les aires de stationnement sur toute la surface de L'Houmeau étaient inscrites en zone 4. L'ensemble des espaces urbains compris dans une distance de 300 m de part et d'autre des lignes de bus sont en zone 3 de stationnement sur l'ensemble du réseau des bus.

La fréquence des bus ayant augmenté aux heures de pointe (un bus toutes les 30 minutes) l'ensemble des espaces compris à une distance de 300m de part et d'autre des lignes de bus passent en zone 3 (zone verte sur le plan ci-dessous).

Le passage en zone 3 change le calcul du stationnement dans la zone concernée par l'emprise des 300 mètres de chaque

côté de la ligne de bus. En zone 4, la règle **s'applique à la parcelle**. En zone 3, le calcul s'applique à la **surface de plancher** pour définir le nombre de places de stationnement obligatoire.

A noter qu'en dehors de l'emprise des surfaces passées **en zone 3**, la règle de calcul de la **zone 4** est maintenue pour les autres secteurs urbanisables.

**EN ZONE 4**

**Logement**

**Zone urbaine :** 2 places en extérieur sur la parcelle minimum par logement

**Zone à urbaniser :** 2 places en extérieur minimum par logement

**Logement social**

1 place en extérieur minimum par logement

**Hébergement**

0,5 place par chambre

**Visiteurs**

0,5 place supplémentaire par logement si opération de plus de 3 logements

**EN ZONE 3**

**Logement**

1 place par tranche de 60m<sup>2</sup> de surface de plancher avec un minimum de 1,3 place par logement

**Logement social**

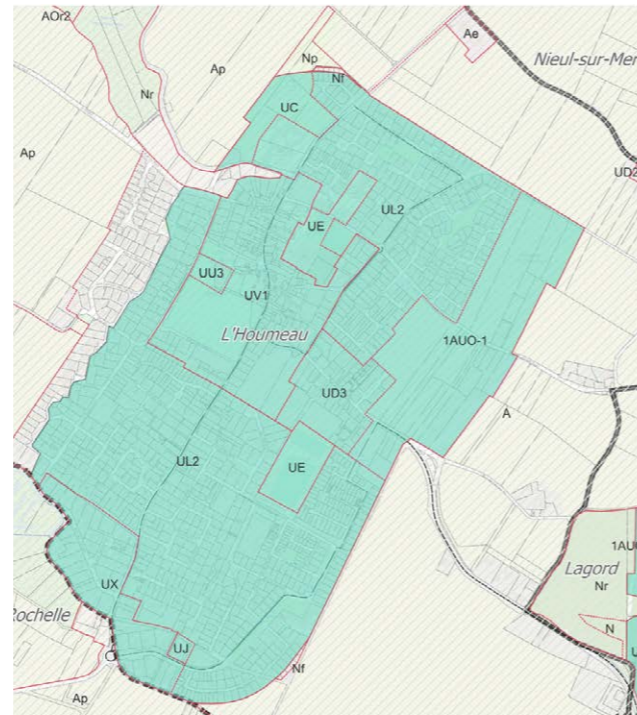
1 place en extérieur minimum par logement

**Hébergement**

0,4 place par chambre

**Visiteurs**

0,5 place supplémentaire par logement si opération de plus de 10 logements



Zonage de stationnement actuel  
 [Zone 4] [Evolution du zonage en zone 3]

# L'Houmeau face aux enjeux du logement



Le **Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle 2026 - 2032** vise à répondre aux besoins croissants en logement sur le territoire en développant une offre diversifiée et accessible. Ce document stratégique fixe, pour plusieurs années, les orientations en matière de production, répartition et mixité des logements, en associant les communes et les partenaires du logement. Il s'appuie sur une politique d'accompagnement des ménages, de soutien à la construction neuve, au logement social et à l'accession abordable à la propriété. Dans ce cadre, pour **L'Houmeau**, un objectif est fixé à **45 logements chaque année**, dont **11 logements locatifs sociaux et de 9 logements à prix abordable**, afin de mieux répondre aux besoins des habitants et de favoriser une offre équilibrée sur le territoire.

# Espace naturel sensible (ENS), des paysages et une biodiversité à protéger

Depuis plusieurs années maintenant, la commune de L'Houmeau s'est engagée dans une démarche visant à faire évoluer l'espace naturel sensible (ENS), situé entre le bourg et l'océan, d'une surface de 44 hectares.

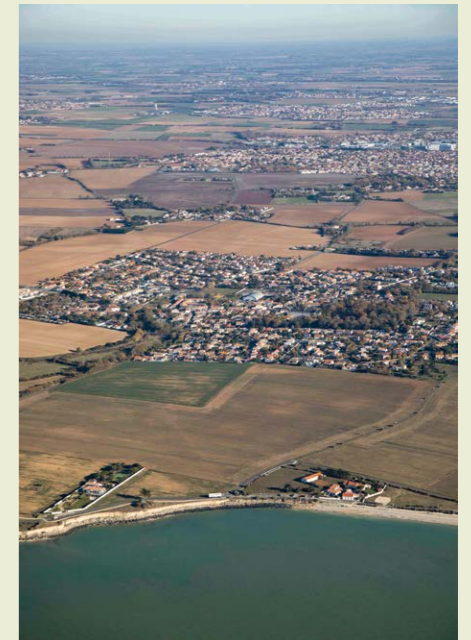
C'est une démarche au long cours, conjuguant l'achat de terres agricoles et un dialogue avec les parties prenantes, notamment les agriculteurs, le Conseil départemental, le Conservatoire du Littoral, etc.

**L'objectif est double :**

- Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la santé des habitants
- Renaturer certaines parcelles : plantation de haies, création de mares et de refuges pour la faune... et les ouvrir aux promeneurs

**En 2025, la commune a poursuivi cet objectif et concrétisé deux nouvelles acquisitions, au prix de 0.5 € / m<sup>2</sup> :**

- La parcelle ZD 292, d'une surface de 4 591 m<sup>2</sup>
- La parcelle ZD 5, d'une surface de 100 710 m<sup>2</sup>



**Ces acquisitions s'ajoutent à celles des précédentes années :**

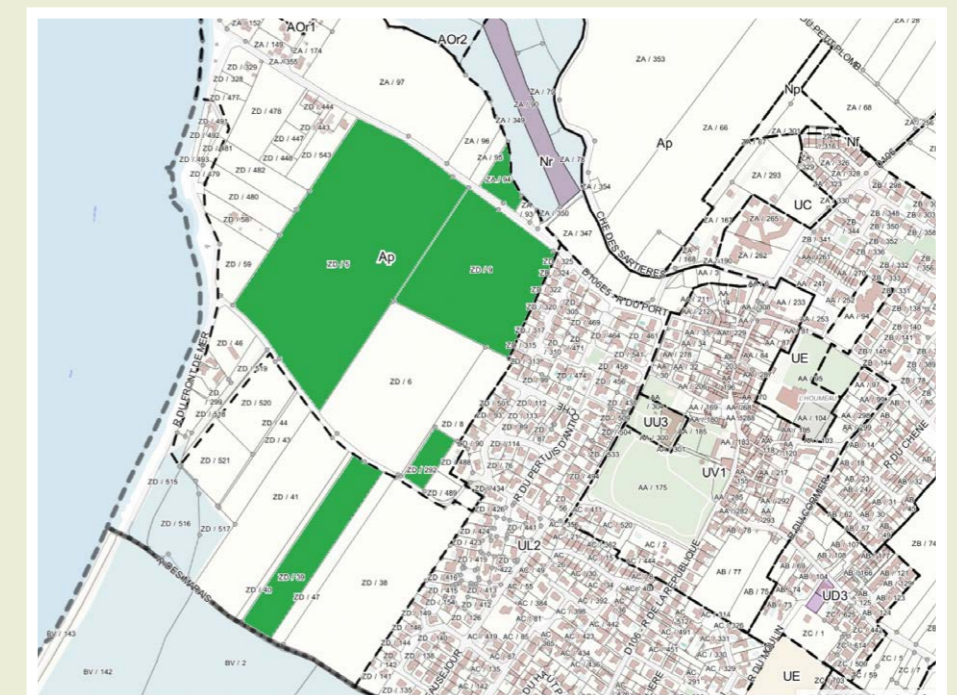
- Parcelle ZD 9 d'une surface de 46 400 m<sup>2</sup>
- Parcelle ZD 39 d'une surface de 21 400 m<sup>2</sup>
- Parcelle ZA 94 d'une surface de 4 190 m<sup>2</sup>

Ainsi, à ce jour, la commune a acquis près de 18 hectares dans l'espace naturel sensible.

La création d'espaces naturels sensibles (ENS) vise à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels et les champs naturels d'expansion des crues. Créés par les départements, ils permettent à ceux-ci d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces naturels.

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les départements sont compétents pour mettre en œuvre une politique en faveur des ENS. La nature d'un ENS est précisée par chaque Conseil départemental en fonction de ses caractéristiques territoriales et des critères qu'il se fixe. Généralement, les ENS sont des espaces susceptibles :

- de présenter un fort intérêt ou une fonction biologique et/ou paysagère
- d'être fragiles et/ou menacés et devant de ce fait être préservés
- de faire l'objet de mesures de protection et de gestion
- d'être des lieux de découverte des richesses naturelles



Parcelles achetées par la commune

# Prix et qualité du service d'eau potable : un enjeu de santé publique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'Agglomération exerce en régie directe la compétence de production et d'adduction de l'eau potable sur la quasi intégralité de son territoire.

Chaque année, un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est présenté en Conseil Communautaire et dans les Conseils Municipaux.

Ce rapport, qui s'inscrit dans une volonté de transparence, résume les principales caractéristiques de la production et de la distribution de l'eau, ainsi que l'activité globale du service.

## POUR 2024, VOICI LES PRINCIPAUX POINTS À RETENIR.

### RESSOURCES EN EAU

En 2024, la production globale s'établit à 8 143 240 m<sup>3</sup>, (en baisse de 1.55%). Les volumes produits proviennent des sources d'approvisionnement suivantes :

- ▶ 70% de la prise d'eau dans la Charente
- ▶ 13 % du forage à Saint-Savinien et des 3 captages de Taillebourg
- ▶ 11% des captages à Fraise et Anais
- ▶ 4% du captage de Varaize à Périgny
- ▶ 2% du captage de la Ragoterie à Salles-sur-Mer

De plus, 3 694 907 m<sup>3</sup> d'eau ont été achetés à Eau17 en 2024 (en baisse de 1.09%).

### PRIX DE L'EAU

Le montant de l'abonnement (part fixe) est déterminé en fonction du diamètre du compteur. Pour 2025, le tarif annuel HT de la part fixe pour un compteur de 15 mm est de 5.61 € HT, contre 5.50 €HT en 2024 (+ 2.00 %). Le tarif de l'eau (part proportionnelle) est fixé à 1.55 € HT/m<sup>3</sup> (contre 1.48 €HT en 2024, soit +5%).

### GESTION DU RÉSEAU

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution. Il est de 89,31 % en 2024 contre 89,84 % en 2023.

En 2024, un linéaire de 7.64 km de réseau a été renouvelé, portant le taux moyen de renouvellement des réseaux à 0.37%.

102 branchements en plomb ont été supprimés. Ainsi, au 31 décembre 2024, 1 640 branchements en plomb demeurent connectés au réseau de distribution.

### QUALITÉ DE L'EAU

En 2024, l'eau de l'Agglomération a été contrôlée par 532 analyses microbiologiques et 580 analyses physico-chimiques. La qualité de l'eau est la suivante :

| Analyses                     | Taux de conformité 2023 | Taux de conformité 2024 |
|------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Conformité bactériologique   | 100 %                   | 100 %                   |
| Conformité physico-chimiques | 89.83 %                 | 93.62 %                 |

L'eau du robinet est de très bonne qualité bactériologique sur toute l'Agglomération.

Sa qualité physico-chimique est en revanche affectée par la présence dans les ressources de pesticides ou de résidus de pesticides sur lesquels les traitements existants ne sont pas efficaces : présence de chlorothalonil-R471811 (métabolite du chlorothalonil, fongicide interdit d'usage depuis début 2020), présence de fosétyl (fongicide autorisé depuis 2007, très utilisé pour lutter contre le mildiou dans le vignoble charentais).

Malgré ces dépassements des limites réglementaires, l'eau distribuée est restée consommable sans restrictions tout au long de l'année, partout sur le territoire de l'agglomération. Eau « non conforme » ne veut pas dire dangereuse pour la santé.



### GESTION ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La préservation de la ressource en eau est en enjeu fondamental pour l'Agglomération puisque les pollutions diffuses d'origine agricole (pesticides, nitrates) dégradent la qualité des ressources utilisées pour l'alimentation en eau potable. Elle est ainsi engagée dans deux programmes d'actions qui visent à reconquérir et préserver durablement la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable.

- ▶ D'une part, l'Agglomération porte le 3<sup>ème</sup> programme Re-Ressources 2021-2026 des Aires d'Alimentation de captage (AAC) de Varaize, Fraise-Bois Boulard et Anais,
- ▶ D'autre part, la coordination et l'animation du programme de reconquête de la qualité de l'eau sur le Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) de Coulonge et Saint Hyppolyte sont portées depuis 2015 par la CDA de La Rochelle, l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Charente et Eau17.



## L'HOUMEAU CALENDRIER DE COLLECTE de mars 2026 à février 2027

Les déchets sont collectés tous les 15 jours et toutes les semaines en juillet et août



**Ordures ménagères**  
Collecte le mercredi à partir de 5h du matin : sortez votre bac bleu/gris la veille à partir de 19h.



**Emballages et papiers**  
Collecte le vendredi à partir de 13h : sortez votre bac à partir de 7h.

**En juillet et août**  
Collecte le vendredi matin, sortez votre bac la veille à partir de 19h.

| MARS |    |    |    |    |    |    | AVRIL |    |    |    |    |    |    | MAI |    |    |    |    |    |    | JUIN |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|------|----|----|----|----|----|----|-------|----|----|----|----|----|----|-----|----|----|----|----|----|----|------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| n°   | L  | M  | M  | J  | V  | S  | D     | n° | L  | M  | M  | J  | V  | S   | D  | n° | L  | M  | M  | J  | V    | S  | D  | n° | L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |
| 9    |    |    |    |    |    |    | 1     | 14 |    |    |    |    | 3  | 4   | 5  | 18 |    |    |    |    | 1    | 2  | 3  | 23 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 10   | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8     | 15 | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11  | 12 | 19 | 4  | 5  | 6  | 7  | 8    | 9  | 10 | 24 | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 11   | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15    | 16 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18  | 19 | 20 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15   | 16 | 17 | 25 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 12   | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22    | 17 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25  | 26 | 21 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22   | 23 | 24 | 26 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 13   | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29    | 18 | 27 | 28 | 29 | 30 | 22 | 25  | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 27   | 29 | 30 |    |    |    |    |    |    |    |    |
| 14   | 30 | 31 |    |    |    |    |       |    |    |    |    |    |    |     |    |    |    |    |    |    |      |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |

| JUILLET |    |    |    |    |    |    | AOÛT |    |    |    |    |    |    | SEPTEMBRE |    |    |    |    |    |    | OCTOBRE |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |
|---------|----|----|----|----|----|----|------|----|----|----|----|----|----|-----------|----|----|----|----|----|----|---------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---|---|
| n°      | L  | M  | M  | J  | V  | S  | D    | n° | L  | M  | M  | J  | V  | S         | D  | n° | L  | M  | M  | J  | V       | S  | D  | n° | L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |   |   |
| 27      |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4    | 5  | 31 |    |    |    |    |           | 1  | 2  | 36 |    |    |    |         | 4  | 5  | 6  | 40 |    |    |    |    | 1  | 2  | 3 | 4 |
| 28      | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12   | 32 | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8         | 9  | 37 | 7  | 8  | 9  | 10 | 11      | 12 | 13 | 41 | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |   |   |
| 29      | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19   | 33 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15        | 16 | 38 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18      | 19 | 20 | 42 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |   |   |
| 30      | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26   | 34 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22        | 23 | 39 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25      | 26 | 27 | 43 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |   |   |
| 31      | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 35 | 24   | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 40        | 28 | 29 | 30 | 44 | 26 | 27 | 28      | 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |    |    |    |   |   |

| NOVEMBRE |    |    |    |    |    |    | DÉCEMBRE |    |    |    |    |    |    | JANVIER 2027 |    |    |    |    |    |    | FÉVRIER 2027 |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |   |   |   |
|----------|----|----|----|----|----|----|----------|----|----|----|----|----|----|--------------|----|----|----|----|----|----|--------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---|---|---|---|---|
| n°       | L  | M  | M  | J  | V  | S  | D        | n° | L  | M  | M  | J  | V  | S            | D  | n° | L  | M  | M  | J  | V            | S  | D  | n° | L  | M  | M  | J  | V  | S  | D  |   |   |   |   |   |
| 44       |    |    |    |    |    |    | 1        | 49 |    |    |    |    |    | 1            | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 53 |              |    |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 5  | 1  | 2  | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 45       | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8        | 50 | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12           | 13 | 1  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8            | 9  | 10 | 6  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |   |   |   |   |   |
| 46       | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15       | 51 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19           | 20 | 2  | 11 | 12 | 13 | 14 | 15           | 16 | 17 | 7  | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |   |   |   |   |   |
| 47       | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22       | 52 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26           | 27 | 3  | 18 | 19 | 20 | 21 | 22           | 23 | 24 | 8  | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |   |   |   |   |   |
| 48       | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29       | 53 | 28 | 29 | 30 | 31 | 4  | 25           | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |              |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |   |   |   |
| 49       | 30 |    |    |    |    |    |          |    |    |    |    |    |    |              |    |    |    |    |    |    |              |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |   |   |   |

Les semaines du 1<sup>er</sup> mai, du 25 décembre et du 1<sup>er</sup> janvier, toutes les collectes prévues après le jour férié sont décalées au lendemain du jour habituel.

## Environnement et santé des enfants : une étude inédite face aux inquiétudes dans la plaine d'Aunis



Capteur ATMO installé  
au Complexe Saint-Exupéry



La plaine d'Aunis, autour de La Rochelle, est au cœur d'une inquiétude grandissante liée à une **surincidence de cancers pédiatriques** observée depuis plus de quinze ans. Depuis la publication des premières alertes en mars 2025, associations, familles et autorités sanitaires s'interrogent sur l'augmentation apparente de cas chez les enfants, adolescents et jeunes adultes dans ce territoire rural. Face à ce constat, une réponse scientifique et structurée commence à se mettre en place.

Pour y répondre, une **étude inédite baptisée Exposcan** sera lancée **début 2026**, portée par la Préfecture de la Charente-Maritime, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, la Ligue contre le Cancer et l'agglomération de La Rochelle, avec un financement de **500 000 € sur trois ans**. Elle vise à analyser de manière exhaustive les facteurs environnementaux potentiellement associés à ces cas, notamment dans l'air, l'eau ou les sols.

Le projet est piloté par plusieurs institutions scientifiques reconnues : le laboratoire interdépartemental *Qualyse*, l'Inrae (*Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement*), l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et le Registre des cancers du CHU de Poitiers, via le Registre général des cancers de Poitou-Charentes. *Santé publique France* interviendra comme conseiller.

Les cancers pédiatriques restent, en France, relativement rares mais préoccupants : **près de 1 850 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année chez les enfants de moins de 15 ans**, selon les registres nationaux, avec des implications médicales et sociales lourdes pour les familles touchées.

Cette initiative scientifique s'inscrit dans un contexte local particulièrement sensible, où des associations ont mis en avant des analyses environnementales dévoilant la présence de **traces de pesticides dans l'organisme d'enfants**

résidant dans la plaine d'Aunis, certains de ces produits étant même interdits depuis des années. Ces résultats, bien que différents sur le plan méthodologique, ont contribué à renforcer la demande de réponses claires et de données rigoureuses sur les liens possibles entre environnement et santé. A L'Houmeau, un capteur installé par ATMO Nouvelle-Aquitaine près du complexe Saint-Exupéry a mesuré, d'octobre à décembre 2025, la présence de 104 pesticides dans l'air afin d'évaluer un possible impact environnemental. Cette campagne vise à comparer les résultats avec ceux d'autres sites et à mieux objectiver l'influence de l'agriculture. Les résultats seront publiés au printemps-été 2026.

L'étude *Exposcan* doit permettre, par des méthodes scientifiques robustes, de déterminer s'il existe des facteurs d'exposition environnementale liés à cette surincidence et, le cas échéant, d'éclairer les politiques publiques pour mieux protéger les populations les plus vulnérables.

## Travaux 2025 : une année au service du cadre de vie

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de divers travaux sur la commune de L'Houmeau. Afin d'améliorer le cadre de vie, la sécurité et les mobilités douces pour l'ensemble des habitants.

### Rue Corneille

Le **deuxième trimestre** a vu la reprise des bandes de roulement des rues **Corneille, Racine et Molière**, accompagnée d'un marquage précis des places de stationnement, contribuant à une meilleure organisation de l'espace public.



### Rue des pins et voie verte

Durant le **troisième trimestre**, une partie de la **rue des Pins** a fait l'objet d'un réaménagement, tandis que s'achevait la réalisation de la **voie verte reliant L'Houmeau à Lagord**, financée par la Communauté d'Agglomération, favorisant les déplacements doux et sécurisés.



### Rue de La Rochelle de nuit et de jour

Le **quatrième trimestre** a été consacré à la réfection de la bande de roulement et au marquage de la **rue de La Rochelle**, travaux financés par le Département.





### Cimetière

Des actions d'entretien ont été menées, notamment le nettoyage de la toiture de la **Maison Intergénération** à l'aide d'un drone, ainsi que le désherbage et l'engazonnement du **cimetière**, améliorant la gestion des allées et des espaces entre les monuments funéraires.



### Chemin des Anglais

Le **chemin des Anglais** a été fermé à la circulation automobile et transformé en voie verte piétonne et cyclable, en concertation avec la commune de **Nieul-sur-Mer**.

## Partenariat avec l'Atelier Aunis-Saintonge : conjuguer cadre de vie et solidarité

Depuis plusieurs années, une partie des espaces verts de la commune est entretenue par un prestataire, en particulier le quartier de Monsidun et le secteur des écoles.

Mais pas n'importe quel prestataire...

En effet, L'Houmeau a fait le choix de recourir à des structures qui emploient des personnes en situation de handicap : ainsi, l'accès à ce marché de prestations est réservé aux établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) ou aux entreprises adaptées (E.A.). Les entreprises « classiques » ne peuvent pas y répondre.

Depuis début 2025, la commune de L'Houmeau a conclu un marché avec l'entreprise adaptée Atelier Aunis-Saintonge, installée à Aytré, pour la période 2025-2028.

Créés en 2008, les Ateliers Aunis-Saintonge se sont spécialisés dans l'entretien des espaces verts et les travaux de peinture. L'entreprise emploie 35 personnes, dont plus de 75% en situation de handicap. Elle offre la possibilité de maintenir un lien social et d'apprendre un métier.

C'est une entreprise à part entière, son personnel a le statut de salarié. Elle permet aux personnes en situation de

handicap d'accéder au milieu ordinaire du travail.

Cette démarche permet à la commune de répondre, partiellement, à ses obligations d'emploi de travailleurs handicapés et de proposer un débouché concret à des salariés inscrits dans une démarche d'insertion.



## EOLE 2025 :

### L'Houmeau participe à un exercice de gestion de crise d'envergure

Les 9 et 10 avril 2025, la **Communauté d'Agglomération de La Rochelle** a organisé l'exercice **EOLE 2025**, une simulation grandeur nature visant à tester la réaction collective du territoire face à une tempête exceptionnelle.

Pendant deux demi-journées, **28 communes**, dont L'Houmeau, ont activé leurs **Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)** pour répondre à un scénario réaliste : vents jusqu'à **140 km/h**, pluies intenses (**50 mm en 12 h**) et **submersion marine**.

#### Objectifs de l'exercice

- Mettre à l'épreuve la **coordination** entre la **Préfecture, l'Agglomération et les communes**.
- Tester les **procédures d'alerte et de communication** avec la population.
- Former les **élus et agents** à la gestion de crise.
- Expérimenter de nouveaux outils de **coordination numérique et citoyenne**.

#### Des innovations inédites

- **1<sup>er</sup> test du dispositif FR-Alert** en Charente-Maritime : plus de **4 951 réponses exploitables** reçues via SMS d'alerte.
- Utilisation de la **plateforme Numérisk** pour coordonner les actions entre les 28 communes.
- Lancement de la **plateforme PrévEntraide**, mobilisant **près de 100 citoyens bénévoles** pour soutenir les sinistrés dans 5 communes pilotes.

#### L'Houmeau mobilisée

Les **élus et agents municipaux** ont activé le **Poste de Commandement Communal**, participé aux visioconférences de crise et testé les outils d'alerte et de coordination.

Cette participation a permis de **valider les réflexes essentiels**, de renforcer les liens avec la **Communauté d'Agglomération** et d'améliorer la préparation de la commune face aux risques climatiques.

#### Un territoire plus résilient

EOLE 2025 a confirmé la **solidarité intercommunale** et la bonne **réactivité des équipes locales**.

Les enseignements tirés permettront d'améliorer la communication, la formation et la gestion de l'entraide citoyenne.

L'Houmeau en sort **mieux préparée et plus résiliente** face aux défis climatiques à venir.

| En chiffre                |                  |
|---------------------------|------------------|
| Indicateur                | Données Clés     |
| Communes mobilisées       | 28               |
| Participants              | +500             |
| Événements simulés        | 1200             |
| Vitesse des vents simulés | jusqu'à 140 km/h |
| Messages FR-Alert reçus   | 4 951            |



## Un été sous vigilance à L'Houmeau

Comme chaque année, la commune de L'Houmeau a confié au SDIS 17 la surveillance de la baignade sur la période estivale. Du **5 juillet au 31 août 2025**, les sapeurs-pompiers ont assuré une présence quotidienne sur la plage, veillant à la sécurité des habitants et des visiteurs dans un contexte de fréquentation chaque année plus soutenue.

Le bilan de cette saison confirme l'importance de ce dispositif. Au total, **45 interventions terrestres** ont été menées sur la plage. Elles ont principalement concerné des malaises, des petites blessures ou des situations nécessitant une assistance rapide.

Côté mer, les sauveteurs ont réalisé **8 interventions aquatiques**, allant de l'aide aux baigneurs en difficulté à la prise en charge de situations potentiellement dangereuses liées aux courants ou aux conditions météorologiques changeantes.

La mission du SDIS ne se limite pas aux secours : la prévention occupe une place essentielle. Ainsi, les sauveteurs ont mené **142 actions de prévention sur la plage**, sensibilisant les usagers aux risques liés à l'exposition au soleil, à l'hydratation ou au comportement aux abords de l'eau.

S'y ajoutent **43 actions de prévention aquatique**, centrées sur le respect des zones de baignade, la vigilance en cas de vent ou de marée montante et la sécurité des activités nautiques.

Grâce à ce travail quotidien, combinant vigilance, pédagogie et réactivité, la saison 2025 s'est déroulée dans de bonnes conditions. La commune remercie chaleureusement les équipes du SDIS 17 pour leur professionnalisme et leur engagement au service d'une **baignade plus sûre pour tous**.

## Vidéoprotection : un dispositif désormais opérationnel à L'Houmeau

La commune de L'Houmeau a franchi une étape importante en matière de sécurité et de tranquillité publique : le dispositif de vidéoprotection, installé ces derniers mois, est désormais pleinement opérationnel. Ce projet, engagé pour renforcer la prévention et protéger les habitants, les commerçants ainsi que les espaces publics, est entré en phase d'exploitation.

Le système vise avant tout à **dissuader les comportements malveillants et à faciliter les interventions des forces de l'ordre** en cas d'incident. Les images, utilisées exclusivement dans un cadre légal strict et par des agents habilités, constituent un soutien précieux pour la

résolution d'enquêtes. Ce dispositif a d'ailleurs déjà montré son efficacité.

Les caméras ont été implantées de manière stratégique sur des zones identifiées comme prioritaires :

- ▶ aux entrées et sorties de la commune, pour sécuriser les principaux axes de circulation ;
- ▶ devant les commerces du centre-bourg, afin de protéger commerçants et clients ;
- ▶ au rond-point de la rue Raymond Jean, point sensible de flux routiers ;
- ▶ dans l'accueil de la mairie, pour garantir la sécurité des agents et des usagers.



La Municipalité rappelle que ce dispositif respecte strictement la réglementation en vigueur, notamment en matière de protection des données et de vie privée. Aucun usage commercial ou privé n'est possible : la vidéoprotection est exclusivement destinée à la sécurité publique.

Avec la mise en service de ce système, L'Houmeau renforce son engagement pour un cadre de vie plus serein et sécurisant. Le Policier Municipal reste disponible pour répondre aux questions des habitants et accompagner cette nouvelle étape au service de tous.

## Opération Tranquillité Vacances : partez l'esprit libre

La commune met à disposition des habitants le dispositif **Opération Tranquillité Vacances (OTV)**, géré par la Police Municipale. Ce service gratuit permet aux personnes s'absentant de leur domicile de bénéficier d'une surveillance régulière de leur habitation pendant toute la durée de leur absence.

L'objectif de ce dispositif est simple : **prévenir les risques de cambriolage et renforcer la sécurité des foyers**. Pendant votre absence, l'agent de la Police Municipale effectue des rondes à proximité de votre domicile, vérifie

d'éventuelles anomalies visibles et signale immédiatement tout élément suspect. Ce suivi constitue un moyen efficace de dissuasion, tout en assurant une vigilance accrue sur l'ensemble du territoire communal.

OTV s'adresse à tous les habitants de L'Houmeau, qu'il s'agisse d'un départ en vacances, d'un déplacement professionnel ou de toute période d'absence prolongée. L'inscription est rapide et permet d'adapter la surveillance aux dates que vous aurez indiquées.

Pour en bénéficier, il suffit de remplir le **formulaire dédié**, disponible en téléchargement sur le site internet de la mairie ou directement à l'accueil de la mairie. Une fois complété, il peut être déposé sur place ou transmis par voie électronique. Les informations fournies restent strictement confidentielles et sont utilisées uniquement par la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale.

En confiant la surveillance de votre domicile à la Police Municipale, vous pouvez partir plus sereinement et profiter pleinement de vos congés.



## Le Conseil des Sages, au service du bien vivre ensemble

Le Conseil des Sages a été créé par délibération du Conseil Municipal en mai 2021. Il s'agit d'une instance consultative, composée d'habitants à la retraite ou sans activité professionnelle, qui peut être saisie par la Municipalité afin de rendre un avis sur un projet, et qui peut aussi s'autosaisir de sujets en lien avec ses compétences : environnement, cadre de vie, mobilité, action sociale, etc. Le Conseil des Sages, actuellement composé de 8 membres, participe aux commissions municipales où sont présentés des projets, des propositions budgétaires, etc.

De façon identique aux années précédentes, le Conseil des Sages s'est investi dans les domaines suivants en 2025 :

- ▶ **Contribution au pilotage et fonctionnement du dispositif de l'Heure Civique, en collaboration avec le CCAS.** Une trentaine de L'Houméens et L'Houméennes se sont inscrits pour proposer leurs services dans le cadre de l'Heure Civique et ces volontaires inscrits ont déjà effectué de nombreuses actions ponctuelles auprès des habitants ou en partenariat avec le CCAS (jardinage, petit bricolage, problème de connexion internet, aides à la personne, transports à la déchetterie, transports pour examens médicaux, volontaires pour la collecte pour la banque alimentaire de Charente-Maritime....)
- ▶ **Opération de ramassage des déchets abandonnés** sur les sentiers piétons et voies vertes de L'Houmeau organisée le samedi 15 novembre de 10h à 12h qui a rassemblé plus d'une vingtaine de personnes. Deux groupes ont arpenté des sentiers différents puis se sont rejoints sur le littoral à l'emplacement du poste de secours où une collation leur a été offerte par la Mairie.
- ▶ **Manifestation « Mai à vélo »** organisée en collaboration avec le CCAS le 24 mai de 14h à 18h. Plus d'une vingtaine de personnes ont participé à une balade à vélo proposée sur 2 parcours différents : un parcours de 23 kms partant de L'Houmeau et traversant les communes de Nieul-sur-Mer et Marsilly et un parcours de 10 kms uniquement sur L'Houmeau. Un pot en fin de parcours a permis de célébrer ce moment de convivialité

## CCAS



### LA BALADE À VÉLO DU MOIS DE MAI

A l'initiative de l'Agglomération de La Rochelle "Mai à Vélo", la commune de L'Houmeau a participé pour la seconde année consécutive le 24 mai à cet événement festif et rassembleur autour de la thématique de la "mobilité. Une journée de sensibilisation aux bienfaits du vélo au quotidien et à la (re)découverte du vélo sous toutes ses formes.

Cette année, ce sont deux parcours à vélo qui ont été proposés, guidés par des volontaires de l'Heure Civique et des membres du Conseils des sages et traversant les communes de Nieul-sur-Mer et Marsilly.

Ce moment convivial (et sportif à cause du vent !) a permis aux 21 participants de (re)découvrir les richesses de notre littoral avant de profiter d'un pot bien mérité dans le parc.

### PATRIMOINE ET SUCCESSION : COMMENT BIEN SE PRÉPARER ?

Le CCAS a accueilli, le 16 avril, Maître Delphine Lebossé, notaire à La Rochelle, pour une réunion d'information sur le thème de la transmission de son patrimoine. Une quarantaine de participants ont pu s'informer sur les différentes étapes d'une succession, les droits et obligations des héritiers, ainsi que les stratégies à adopter pour anticiper et préparer cette phase importante dans la vie.



### CYBERMENACES : COMMENT SE PROTÉGER ?

Le 11 juin s'est tenue une réunion d'information sur les cybermenaces animée par la Section Opérationnelle de Lutte contre les Cybermenaces de la Gendarmerie de Charente-Maritime.

Des conseils de prévention contre les arnaques en tout genre et les escroqueries informatiques ont été transmis à une vingtaine de participants.



### LA SANTÉ À PROXIMITÉ : LE CLAC'SOINS

Au mois de mai, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Aunis Nord a inauguré son 1<sup>er</sup> Camion Local d'Accès aux Soins, *Clac'soins*. Ce dispositif de santé itinérant se déplace sur 21 communes, dont L'Houmeau, pour aller à la rencontre des habitants du territoire notamment ceux éloignés des structures de santé. Equipé d'un espace pour les consultations et d'un autre pour les actions de dépistage et d'information, il propose des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, ...), de prévention (diététique, bilans de santé) et de dépistage (cancers, perte d'autonomie, etc.) réalisées par des professionnels de santé du territoire.

Les consultations médicales fonctionnent de la même manière qu'en cabinet et les actions de dépistage et d'information sont gratuites. La prise de rendez-vous se fait sur internet (Maiia.fr) ou par téléphone au 09 73 05 66 96. Le planning des déplacements du camion est consultable sur le site de la CPTS et en mairie.

Alors n'hésitez plus et prenez rendez-vous !

### LE CCAS QUITTE LE GCSMS

En 2019, le CCAS de L'Houmeau a adhéré au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Part'Agés » permettant aux habitants de la commune, bénéficiant d'une aide sociale (APA, PCH et services ménagers), de faire intervenir à leur domicile les services d'aide de Nieul-sur-Mer et de La Rochelle.

Le CCAS a décidé de quitter cette année le GCSMS entraînant la fin des interventions de Nieul-sur-Mer et de La Rochelle sur la commune. Ce départ fait suite au retrait d'autres communes du groupement et à l'impact financier de cette adhésion de plus en plus conséquent à assumer pour le CCAS depuis 6 ans. Un courrier d'information a été envoyé au début de l'été à l'ensemble des bénéficiaires l'houméens. Le CCAS s'est tenu à leur disposition pour les aider dans leurs démarches de changement de prestataire.

Pour les personnes intéressées, il existe d'autres structures associatives et privées proposant les mêmes services (entretien de logement, aide à la personne, ...) et intervenant sur la commune de L'Houmeau.

Une liste est disponible sur le site de la Charente-Maritime.

<https://la.charente-maritime.fr/personnes-agees/rester-domicile>

### HEURE CIVIQUE : L'HOUMEAU RÉCOMPENSÉ PAR LE LABEL « ENTRAIDE CITOYENNE »

Cette année, les bénévoles de l'Heure Civique sont de nouveau venus en aide aux habitants de la commune pour des petits travaux du quotidien : jardinage, transport chez le médecin, petit bricolage... Ils ont aussi aidé à plusieurs reprises les services de la mairie et du CCAS dans la diffusion de la communication sur la commune, la distribution du *Vu du Colombier* ou encore lors des collectes alimentaires. Ce sont 40 missions qui ont été réalisées cette année contre 29 en 2024.

L'implication de ces 33 bénévoles depuis 3 ans a permis à la commune d'obtenir le label « *Entraide Citoyenne* » décerné par l'Heure Civique. Un grand merci à eux !



# SMILE, Service Mobile d'Informations Locales pour l'Emploi

« SMILE » est un dispositif itinérant d'information sur la vie professionnelle. Il sillonne le territoire de l'Agglomération de La Rochelle, en proposant des permanences dans les 28 communes.

Trouver un emploi, s'orienter, se former ou recruter devient plus simple avec SMILE. Depuis février 2025, ce "Service Mobile d'Informations Locales pour l'Emploi" parcourt le territoire l'Agglomération pour aller à la rencontre des habitants et des entreprises.

SMILE propose un accompagnement personnalisé aux demandeurs d'emploi, aux personnes en reconversion et aux jeunes en quête d'orientation, mais aussi un accès direct à certains services pour faciliter les démarches.

L'équipe SMILE est composée d'un agent de la Mission Locale et d'un agent de France Travail. Elle répond à toutes vos questions et vous aide à avancer concrètement dans votre projet ou votre réflexion. Elle est là aussi pour donner un coup de pouce aux recruteurs du territoire : conseils personnalisés, informations sur les aides à l'embauche et mise en relation avec des candidats.

L'équipe SMILE accueille sans rendez-vous tous les habitants, les employeurs et les professionnels du territoire.

Elle passera prochainement à L'Houmeau. Restez informé via le site Internet de la commune, son compte Facebook ou les panneaux lumineux.



Service Mobile  
d'Informations Locales pour l'Emploi

Une question liée  
À l'emploi ?  
À la formation ?  
À la reconversion  
professionnelle ?

**RENCONTRONS-NOUS !**

Michel et Philippe  
des conseillers emploi  
à votre service  
gratuitement  
sans rendez-vous



à L'HOUMEAU  
en mairie  
mercredi  
25 | février  
2026  
de 9h à 12h



Mission Locale  
de La Rochelle et des Pays d'Arçay

France Travail

Communauté  
d'Agglomération de  
La Rochelle

# Au tableau d'honneur de nos commerçants

2025 restera dans la mémoire du restaurant **Le Briemm** qui s'est vu attribuer un **Bib Gourmand par le Guide Michelin**. Cette distinction nationale récompense une cuisine de qualité proposant un bon rapport qualité-prix et vient reconnaître le travail régulier et rigoureux de l'ensemble de l'équipe.

La commune salue également le lancement de la **pizzeria « La Casa di Gaby »**, qui a rapidement trouvé sa place dans le paysage commercial local, ainsi que **Chez Pichette**, établissement bien connu des habitants, apprécié pour sa constance et son esprit convivial.

L'offre de restauration continue par ailleurs de s'étoffer avec l'évolution de **Good Brunch**, qui propose désormais, en complément de son activité de traiteur, un salon de thé. Cet espace offre une nouvelle possibilité de pause gourmande, accessible à tous, tout au long de la semaine en dehors du centre bourg.

Les **professionnels de la restauration saisonnière du Port du Plomb et de la plage**, Le Snack au P'tit Plomb, Coquillages et Crustacés, La Passerelle, La Cabane du Pertuis et l'Ephémère de Pampin poursuivent leurs activités et contribuent également à l'animation du territoire et à l'accueil des visiteurs durant la période estivale.

Enfin, la commune adresse **ses vœux de réussite à l'ensemble des commerçants et artisans**, acteurs essentiels du dynamisme économique local. Leur présence et leur engagement quotidiens contribuent au maintien d'un tissu commercial vivant et de proximité, au service des habitants.



Le restaurant Le Briemm, place du 14 juillet



Le snack au P'tit Plomb sur le port du Plomb



## 2025 : une année d'événements au cœur de la vie L'Houméenne

L'année 2025 a été rythmée par de nombreux événements municipaux qui ont contribué à faire vivre le village et à renforcer le lien entre ses habitants. Retour sur les temps forts de l'année. Pour débiter l'année, la traditionnelle cérémonie des vœux municipaux a rassemblé les habitants, les élus L'Houméens et de l'Agglomération autour d'un temps convivial et chaleureux, propice aux échanges et au partage des perspectives pour l'année à venir.

Le printemps et l'été ont été particulièrement animés, avec des événements en plein air.

Le concert de l'Harmonie Sainte-Cécile de Puilboreau, organisé dans le parc, sous le kiosque, a offert un moment musical de qualité dans un cadre apprécié de tous.

La 10<sup>ème</sup> édition de la Fête du Port du Plomb a rassemblé un large public dans une ambiance "chaleureuse" au regard des conditions caniculaires. Si le feu d'artifice a été annulé, la convivialité et la bonne humeur ont largement compensé, faisant de ce rendez-vous un moment fort de l'année.

Le cinéma de plein air, malgré une météo capricieuse, a su s'adapter en se repliant au gymnase dans le complexe Saint-Exupéry. La diffusion du Film « les 3 mousquetaires : d'Artagnan » sur écran géant a offert un moment convivial et intergénérationnel à une centaine de personnes.

Dans le même esprit, et pour clôturer la saison estivale, l'accueil des nouveaux habitants et le forum des associations a permis aux L'Houméens de mesurer la richesse du territoire, de son tissu local et de s'engager dans les associations.

La pièce de théâtre « Bientôt la Vague » proposée par la compagnie "le Héron à 2 becs" a trouvé son public pour sensibiliser de façon poétique sur le thème de la submersion marine.

A l'automne, la solidarité a trouvé une expression particulière avec l'action « L'Houmeau en rose et bleu » organisé par le CCAS, les services Municipaux, des professionnels du bien-être et des associations. Événement fédérateur au profit de la Ligue contre le Cancer, l'action a permis de collecter 654€.

Une exposition et une conférence sur la biodiversité du territoire de La Rochelle a donné la possibilité aux curieux de découvrir les espèces animales et végétales qui vivent sur le territoire.

Témoins d'une commune vivante, ces événements gratuits et accessibles à tous rythment la vie L'Houméenne.



## Une année 2025 associative riche de rencontres et de partages à L'Houmeau



L'année 2025 a une nouvelle fois démontré combien la vie associative et culturelle est un pilier essentiel de la vie L'Houméenne.

Portées par l'engagement sans faille des bénévoles, le soutien de la Municipalité et l'implication des services, les associations ont rythmé les saisons et animé le village.

Tout au long de l'année, les équipements municipaux ont accueilli des activités régulières et de nombreux rendez-vous ouverts à tous.

Color run et Run des pertuis dans le parc de la mairie et sur le front de mer, Puces des couturières des « Aiguilles de L'Houmeau » et salon du livre de la « Promotion de L'Houmeau » dans le complexe Saint-Exupéry, marché aux

plantes de « Au bonheur des jardiniers de L'Houmeau » et soirées musicales ou créatives de « l'Art&Fact 17 » dans la Maison Intergénération, brocante de « l'Ecole en Marche » et concerts du « Comité Culturel et de Loisirs » dans le parc... la liste n'est pas exhaustive !

Tous ces événements associatifs favorisent la rencontre et la découverte, et confirment la vitalité des associations, dont certaines affichent une fréquentation croissante.

Les pratiques sportives, artistiques et de loisirs ont ainsi trouvé toute leur place dans le quotidien communal. En effet, les cours de musique de « Musical'Houmeau » se déroulent chaque jours dans la Maison Intergénération, les arts martiaux Kenpo, Systema et

Judo investissent quotidiennement le dojo, et les séances d'informatique et de repair-café ne désempissent pas à la Maison Intergénération.

La Municipalité souhaite remercier l'ensemble des bénévoles et des associations pour leur énergie, leur créativité et leur engagement au service du lien social.

Si vous souhaitez rejoindre ces associations L'Houméennes, n'hésitez pas à prendre contact avec elles. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site Internet de la Mairie : [www.mairie-lhoumeau.fr](http://www.mairie-lhoumeau.fr)



## Le judo Club de L'Houmeau : un club historique !



Présent depuis 1973 à L'Houmeau, le judo reste une des activités sportives majeures en France.

Le Judo club de L'Houmeau a intégré l'Aunis Judo 17 il y a quelques années de manière à assurer à ses adhérents la présence de professeurs diplômés sur le dojo de L'Houmeau et la capacité pour les jeunes compétiteurs de poursuivre leur progression au sein d'une structure

en mesure de les accompagner jusqu'au niveau national.

Pratiqué par les enfants à partir de 4 ans, le judo participe à leur évolution grâce à une pratique sportive complète, structurée et codifiée. Compétiteurs ou non, le judo permet aux enfants de découvrir leurs capacités physiques tout en renforçant leur mental. Il en va de même pour les adultes, pratiquants confirmés ou débutants, Et oui on peut débiter même adulte !

Mais le Judo n'est pas la seule discipline enseignée au sein du club, vous pouvez participer au cours de Ju-Jitsu, discipline complète par excellence, en version sportive ou traditionnelle, frappes pied et poing, travail au sol ou debout, avec ou sans armes, projections, avec clés et étranglements.

Dans une ambiance nettement moins martiale, vous pouvez aussi venir pratiquer le Taïso qui est une méthode de préparation physique adaptable à tous, jeunes et moins jeunes. Pas de chutes, pas de tenus spécifiques, mélange de renforcement musculaire, cardio, gainage et travail de souplesse, le but c'est de se sentir bien en renforçant ses capacités physiques. Chacun fait en fonction de son potentiel, dans la bonne humeur et souvent en musique.

Pour plus d'informations :  
aunis.judo.kendo.17@gmail.com ou par  
téléphone au : 06 25 57 44 57

Tous les réseaux  
sociaux et site  
du club via  
le QR Code



## L'Houmeau en rose et bleu : une mobilisation solidaire réussie

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, le village s'est paré de rose et de bleu grâce à l'implication de citoyennes bénévoles et de l'association de peinture « Impression Expression ». Portail de la mairie, barrières, arbres et espaces publics ont été décorés de rubans et créations colorées, offrant un cadre visible et symbolique à cette action de sensibilisation au dépistage des cancers féminins et masculins.

Le dimanche 12 octobre, le CCAS, la Mairie et les associations L'Houméennes se sont mobilisés avec succès autour de l'événement « L'Houmeau en rose et bleu ». Organisée au complexe Saint-Exupéry, cette journée solidaire a rassemblé habitants, associations, professionnels du bien-être et partenaires locaux dans une ambiance conviviale et engagée.

Au programme : marche solidaire, chaîne humaine, ateliers bien-être (shiatsu, réflexologie, yoga, sonothérapie), animations dansées et temps de convivialité proposés par les bénévoles. Tout au long de la journée, les participants ont pu s'informer, échanger et agir concrètement en faveur de la prévention.

Grâce à la mobilisation de tous, la manifestation s'est déroulée dans d'excellentes conditions et a permis de récolter 654 €, intégralement reversés à la Ligue contre le Cancer. La Municipalité et le CCAS remercient chaleureusement l'ensemble des partenaires, bénévoles et participants pour leur engagement et leur générosité, qui font de cette action une belle réussite collective.



## Notre devise : des Droits, des Devoirs

### *L'Houméennes, L'Houméens*

Nous vous proposons un bilan des événements et manifestations qui ont marqué l'année écoulée au sein de notre commune.

Comme vous le savez, en tant qu'opposition constructive, nos priorités demeurent L'Houmeau et ses administrés, c'est un devoir civique.

L'année 2025 a été marquée par de nombreux conflits à travers le monde, et plus particulièrement en Europe. Les petites communes et L'Houmeau ni échappent pas, conflits de voisinage, le manque de RESPECT, incivilités, non ramassage des déjections canines... cela devient insupportable pour nous tous, malgré les efforts de certains. Notre village perd peu à peu son âme : la convivialité n'est plus là malgré les efforts de nos associations, des bénévoles, et de la Municipalité. Nous tenons toutefois à les remercier pour leurs actions qui apportent un peu de vie dans notre village. Nos félicitations à l'association aux bonheurs des jardiniers, pour les décorations de Noël du Village MERCI.

Tout au long de l'année, nous avons pu constater des changements :

Le ramassage des déchets ménages, sur l'ensemble de la CDA.

Des temps forts tout au long de l'année, La fête du Port du Plomb en collaboration avec la commune de Nieul-sur-Mer, le printemps des Poètes du CCLH, le marché de printemps de la Promotion de L'Houmeau, le troc des plantes, le rallye à énigmes, l'exposition de peinture, Mai en vélo, concert des jeunes Anglais, etc....

Nous voulons souhaiter la bienvenue aux nouveaux L'Houméens.

Par ailleurs, nous saluons la réalisation de la belle voie verte, pour les vélos et les piétons. Des « coup de pouce » sont à remarquer, pour nos jeunes de 16 à 25 ans pour passer le BAFA, et le code de la route.

Le village est également touché par une évolution démographique : moins d'enfants pour nos écoles et le futur de demain, pour les retraités de demain.

Bien sûr des efforts sont faits sur la commune pour le logement, pour tous.

Beaucoup reste à faire, malgré les efforts de chacune et chacun d'entre nous.

Nous avons fait le constat que certaines pratiques symboliques de la République, notamment le chant de la Marseillaise par les élèves des écoles lors de la commémoration du 11 novembre, n'ont pas été observées cette année. Cette situation nous interpelle et nous espérons retrouver les jeunes L'Houméens aux prochaines commémorations.

Lucette Renaud  
Danielle Péri

# Le L'Houméen

Le magazine d'informations de L'Houmeau

Agenda 2026 Agenda 2026 Agenda 2026 Agenda 2026 Agenda 2026 Agenda 2026 Agenda 2026

## Février

**Samedi 14 février : Dictée solidaire** en faveur des « Blouses Roses » organisée par la Promotion de L'Houmeau. Réservations conseillées au 06 62 74 02 49. 14h au Complexe Saint-Exupéry.

**Dimanche 15 février : Salon du livre « L'Houmeau et les mots »** organisé par la Promotion de L'Houmeau. Cette année l'association accueille de nombreux auteurs jeunesse et propose des ateliers conte, SLAM, théâtre et pliage pour les enfants de tous âges. Contact : lapromotiondelhoumeau@gmail.com

**Samedi 28 février : Stage de Qi-Gong, salle de l'Orangerie** par l'association L'Etre de Qi

## Mars

**Samedi 7 mars : Concours de belote** du Club de l'Ormeau. au Complexe Saint Exupéry

**Dimanche 8 mars : Color Run de 5km départ dans le parc de la mairie.** Organisé par les étudiants de l'IUT de La Rochelle en faveur d'Action Contre la Faim.

**Samedi 15 et dimanche 22 mars : Elections Municipales.** Les 3 bureaux de vote se situent au Complexe Saint-Exupéry et seront ouverts de 8h à 18h. Pensez à votre pièce d'identité.

**Mardi 19 mars à 18h30 : Commémoration du 19 mars 1962 au monument aux morts**

**Samedi 28 et dimanche 29 mars : Festival « Du jazz mais pas que... »** organisé par Musical'Houmeau. Concerts de jazz des écoles de musique de L'Houmeau et de Périgny, concert des classes de de CM1 et CM2, brocante d'instruments, Jam Session.

## Avril

**Samedi 4 avril : Printemps des Poètes** par le Comité Culturel et de Loisirs au Complexe Saint-Exupéry

**Dimanche 12 avril : Stage de MDS** organisé par l'Association l'Houméenne de Kenpo au complexe Saint-Exupéry

**Samedi 25 avril : Marché aux plantes de Printemps des Jardiniers** par l'association Au bonheur des Jardiniers de L'Houmeau sur l'esplanade de la Mairie.

**Dimanche 26 avril : Marché de Printemps** de l'association pour la Promotion de L'Houmeau Complexe Saint-Exupéry

## Mai

**Vendredi 8 mai à 11h : Commémoration du 8 mai 1945** au monument aux morts

**Vendredi 22 mai : Courses de trottinettes** pour les enfants de L'Houmeau organisées par l'Ecole en Marche

**Samedi 30 mai : Stage de Qi-Gong, complexe Saint-Exupéry** par l'association L'Etre de Qi

**Venez réparer vos objets au Repair Café de L'Houmeau !**  
(petit électro-ménager, ordinateurs, smartphones, vêtements...)



|                   | 16h-19h | 14h-17h |
|-------------------|---------|---------|
| 1er semestre 2026 |         |         |
| janvier           | ven. 09 | sam. 24 |
| février           | ven. 06 | sam. 28 |
| mars              | ven. 06 | sam. 21 |
| avril             | ven. 03 | sam. 18 |
| mai               | jeu. 07 |         |
|                   | ven. 22 |         |
| juin              | ven. 19 | sam. 06 |
| juillet           |         | sam. 04 |

RV à la maison Intergénération à la mairie de L'Houmeau  
repaircafe17137@yahoo.com  
https://www.repaircafe.org/fr/cafe/repair-cafe-lhoumeau/

Dans le cadre de l'inclusion numérique, nous pouvons aussi vous aider dans l'utilisation de votre ordinateur ou de votre smartphone



Club Informatique de L'Houmeau

**La Ludomobile à L'HOUMEAU en 2026**

| ORANGERIE 10h-12h    | MAISON INTERGENERATIONS 16h30-18h30 |
|----------------------|-------------------------------------|
| Mercredi 14 Janvier  | Vendredi 30 Janvier                 |
| Mercredi 11 Février  | Vendredi 27 Février                 |
| Mercredi 11 Mars     | Vendredi 27 Mars                    |
| Mercredi 8 Avril     | Vendredi 17 Avril                   |
| Mercredi 13 Mai      | Mercredi 10 Juin                    |
| Vendredi 22 Mai      | Vendredi 26 Juin                    |
| Mercredi 9 Septembre | Vendredi 25 Septembre               |
| Mercredi 14 Octobre  | Vendredi 27 Novembre                |
| Mercredi 4 Novembre  |                                     |
| Mercredi 9 Décembre  |                                     |



## Juin

**Du jeudi 4 au mercredi 10 juin : Expositions de peintures** organisées par l'atelier Impression-Expression salle de l'Orangerie et salle du conseil municipal

**Samedi 6 et dimanche 7 juin : stage international de Systema** au Complexe Saint-Exupéry

**Samedi 20 et Dimanche 21 juin : Brocante** de l'Ecole en Marche dans le parc de la mairie

## Juillet

**Dimanche 5 juillet : Pique-Nique pour Tous,** parc de la Mairie, organisé par la Promotion de L'Houmeau

**Samedi 11 juillet : Cinéma de plein air, parc de la Mairie**

## Août

**Samedi 8 août : Apéro Champêtre** par le Comité Culturel dans le parc de la Mairie.

**Vendredi 29 août : Cinéma de plein air** dans le parc de la Mairie

## Septembre

**Samedi 5 septembre : 3<sup>ème</sup> édition de la Fête de l'Anse sur le front de mer.** Animations musicales, spectacle des arts du feu et feu d'artifice

**Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Salon du Bien-être** organisé par le Rotary Club de La Rochelle Aunis

## Octobre

**Samedi 10 octobre : Concours de belote** du Club de l'Ormeau. au Complexe Saint Exupéry

**Samedi 11 octobre : Marché aux plantes d'Automne des Jardiniers** par l'association Au bonheur des Jardiniers de L'Houmeau sur l'esplanade de la Mairie.

## Novembre

**Mercredi 11 novembre : à 11h commémoration du 11 novembre 1918** au monument aux morts (esplanade Charles de Gaulle)

**Samedi 28 et dimanche 29 novembre : Marché de Noël** de la Promotion de L'Houmeau au complexe Saint-Exupéry

## Informations utiles

| Services de la mairie   | Coordonnées  | Jours et horaires d'ouverture   |
|---|--|---|
| <b>MAIRIE</b>   | 05 46 50 91 91<br>26 rue de la République<br>accueil@houmeau.fr<br>www.mairie-lhoumeau.fr<br>www.facebook.com/mairiedelhoumeau | Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h<br>Permanence le samedi matin de 9h à 12h<br>Fermé le mardi après-midi<br><b>ASTREINTE</b> : En semaine à partir de 17h, samedi, dimanche et jours fériés : 06 76 72 95 13 |
| <b>MARCHÉ</b>   | Place du 14 juillet  | Mercredi matin et samedi matin  |
| <b>CENTRE DE LOISIRS « LE PETIT PRINCE » SERVICE ENFANCE JEUNESSE</b> | 06 85 80 23 82 - 05 46 50 95 49<br>enfance.jeunesse@houmeau.fr   |   |
| <b>POLICE MUNICIPALE</b>  | 06 76 72 95 15 - 05 46 50 92 92<br>police@houmeau.fr   |   |
| <b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b>                               | 05 46 50 91 39 - 06 15 40 00 76<br>ccas@houmeau.fr   | Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h<br>SUR RENDEZ-VOUS  |
| <b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>                                       | 26 rue de la République<br>05 46 55 39 76  | Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h<br>Mardi et jeudi de 9h à 12h30 - Samedi de 9h à 12h  |

| Les services   | Coordonnées  |
|--|--|
| <b>RELAIS PETITE ENFANCE DE LAGORD, NIEUL ET L'HOUMEAU</b><br>Lieu d'accueil enfants-parents « Laep'tite pause » | 06 89 65 45 40<br>1 bis square des Échassiers<br>17140 LAGORD                          |
| <b>ECOLE PRIMAIRE LA ROSE ET LE RENARD</b>   | 1 rue des Sports<br>Elémentaire : 05 17 26 41 99<br>Maternelle : 05 46 50 97 77        |
| <b>MEDIABUS</b>  | 05 46 45 71 29<br>Chaque jeudi de 16h à 19h au complexe Saint-Exupéry                  |
| <b>LES PROFESSIONNELS DE SANTE</b>   |  |
| <b>GRAPHOTHEPEUTE</b><br>Mme BELAUD  | Rééducation de l'écriture<br>06 18 61 04 28 - 13 rue Charles Dervau                    |
| <b>OSTHEOPATHE - Mme RINEAU</b>  | 05 46 07 85 96 - 10 rue de La Rochelle   |
| <b>PSYCHOLOGUES</b><br>Mme Nathalie PERNET<br>Mme Valérie NATUREL  | 06 18 91 38 14 - 4 rue de la Mer<br>06 20 52 06 68 - 6 F rue Molière                   |
| <b>PSYCHOPRATICIENNE</b><br>Mme PILLON   | Thalasso bains bébés - approche enfant gigogne<br>07 60 02 89 15 - 33 rue des Mouettes |
| <b>DENTISTE - M.BENAITEAU</b>  | 05 46 39 92 38 - 1 bis rue Victor Hugo   |
| <b>PÔLE SANTE</b>  | 10 avenue François Mitterrand  |
| <b>MEDECINS</b><br>Dr GURRUCHATEGUI<br>Dr BAILLY<br>Dr DUCHET  | 05 46 50 90 05<br>05 46 50 90 05<br>05 32 92 40 49                                     |
| <b>INFIRMIERS</b><br>Mme PAPIN et Mme NIVET<br>M.GROLLIER et Mme PRUDHOMME                                       | 05 46 50 91 79<br>05 46 50 96 49 - 06 86 88 22 75                                      |
| <b>KINESITHEAPEUTES</b><br>M. CHANIOT<br>M. BUDAIL<br>Mme BIRON  | 05 46 50 90 91   |
| <b>DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE</b><br>Mme LEYRE   | 05 46 41 08 98   |
| <b>OSTHEOPATHE</b><br>Médecine chinoise et vietnamienne,<br>psychosomatique<br>Mme DONDAÏNAS                     | 06 26 96 23 50   |
| <b>PEDICURE PODOLOGUE</b><br>Mme MAREAU  | 07 71 77 80 50   |
| <b>CABINET CT SANTÉ</b>  | 12 rue des Tamaris<br>09 73 89 47 30   |
| <b>KINESITHEAPEUTES</b><br>Mme BONNET<br>M. ROUYER<br>M. ZAMBRZYCKI<br>M. LAKMECHE                               |  |
| <b>OSTEOPATHES</b><br>Mme PESCHAUD<br>Mme FREMINET   |  |
| <b>Médecine traditionnelle chinoise</b><br>Mme MARREAU   |  |

Retrouvez les coordonnées de toutes les associations sur le site Internet de la mairie : [www.mairie-lhoumeau.fr](http://www.mairie-lhoumeau.fr)

## Numeros d'urgence

| Les services                                   | Coordonnées    |
|--|----------------|
| <b>SAMU</b>                                    | 15             |
| <b>POLICE</b>                                  | 17             |
| <b>POMPIERS</b>                                | 18             |
| <b>TOUTES URGENCES</b>                         | 112            |
| <b>GENDARMERIE DE NIEUL-SUR-MER</b>            | 05 46 44 51 64 |
| <b>HOPITAL DE LA ROCHELLE</b>                  | 05 46 45 50 50 |
| <b>HELO, l'eau publique</b>                    | 05 46 51 79 90 |
| <b>GRDF (urgences dépannage)</b>               | 0800 47 33 33  |
| <b>SERVICE ASSAINISSEMENT CDA(eau potable)</b> | 05 46 30 35 31 |
| <b>ENEDIS (urgence dépannage)</b>              | 0810 333 017   |

|   | Coordonnées    | Jours et horaires d'ouverture   |
|---|----------------|---|
| <b>PHARMACIE</b>  | 05 46 50 96 82 | Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15, le samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h |
| <b>TAXI</b>   | 06 31 34 52 55 |   |
| <b>CULTE PAROISSE SAINT GABRIEL EGLISE SAINTE ANNE</b><br>Père Luca ASTOLFI | 05.46.37.40.29 | Messe le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> dimanche à 9h30                                    |



# TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

**AGENCE DE LA ROCHELLE**  
7, rue Ampère – CS 40001  
ZA Corne Neuve  
17139 DOMPIERRE/MER  
[larochelle@eurovia.com](mailto:larochelle@eurovia.com)  
T/+33 5.46.35.44.44

**Secteur de ROCHEFORT**  
Le Péré Maillard - BP 30007  
17780 SOUBISE  
[soubise@eurovia.com](mailto:soubise@eurovia.com)  
T/+33 5.46.82.03.51

**Secteur de NIORT**  
186 Route de Nantes  
CS 42020  
79011 NIORT CEDEX  
[Niort@eurovia.com](mailto:Niort@eurovia.com)  
T/ +33 5 49 73 44 39



**EHPAD**

2 rue de la République  
17137 L'HOUMEAU  
Tél. 05 46 50 93 92  
[accueil@ehpad-larosedesvents.fr](mailto:accueil@ehpad-larosedesvents.fr)  
[www.ehpad-larosedesvents.fr](http://www.ehpad-larosedesvents.fr)

*La Rose des Vents*  
L'HOUMEAU - LA ROCHELLE

# CHEZ PICHETTE

CAFE - BISTROT - TAPAS

26 Rue de la république, l' Houmeau  
05 16 19 85 80  
[chezpichette@gmail.com](mailto:chezpichette@gmail.com)

HORAIRES :

Mercredi : 9H-16H  
Jeudi / Vendredi / Samedi : 9H-15H / 17H30-22H30  
Dimanche 9H-16H



**LA CASA DI GABY**  
Pizzeria Italian Street Food

Lundi - Samedi\* : 11h30 - 14h30 | 18h30 - 21h30  
Vendredi & Samedi : fermeture à 22h00  
\*Fermé le Jeudi midi

COMMANDEZ AU  
**05 46 50 46 23**

*Tradition, générosité, convivialité... et beaucoup d'amour!*

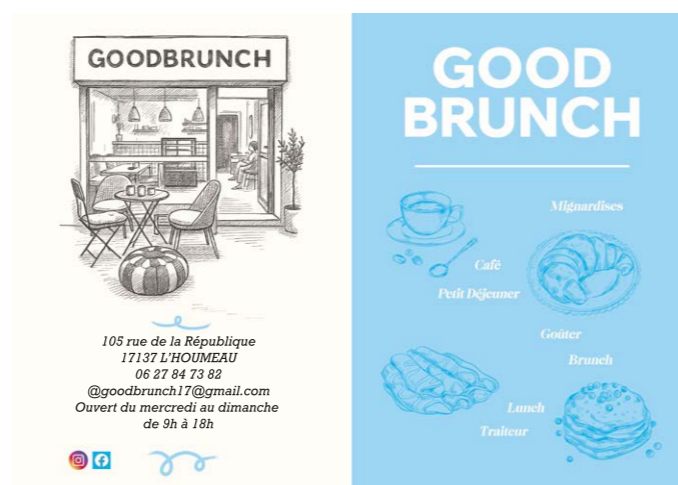
**3 place du 14 juillet  
L'HOUMEAU**

PIZZAS ARTISANALES  
INGRÉDIENTS FRAIS  
À EMPORTER



**Côté Salon**  
Coiffeur  
Homme • Femme • Enfant

Tél. 05 46 50 91 77 - 6 Place du 14 Juillet 17137 L'Houmeau  
f Côté Salon - l'Houmeau | @cotesalon17 | Planity : Côté Salon L'Houmeau



**GOODBRUNCH**

105 rue de la République  
17137 L'HOUMEAU  
06 27 84 73 82  
[@goodbrunch17@gmail.com](mailto:@goodbrunch17@gmail.com)  
Ouvert du mercredi au dimanche  
de 9h à 18h

Mignardises  
Café  
Petit Déjeuner  
Goûter  
Brunch  
Lunch  
Traiteur



**EN DIRECT DU PRODUCTEUR**

Moules de Filières et de Bouchot  
Huîtres Île de Ré Fines et Spéciales

05 46 43 44 20  
[info@maisonhurtaud.fr](mailto:info@maisonhurtaud.fr)  
3 Impasse Samuel Champlain, 17 000 La Rochelle

Retrouvez nous sur nos points de vente :  
La Rochelle / La Pallice / Port Neuf / L'Houmeau / Île de Ré / Rochefort / Melle / Niort / St Jean d'Angély



DÉFENDRE TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS !



E.Leclerc Lagord



E.Leclerc Lagord



E.Leclerc Sautel La Rochelle



E.Leclerc Sautel La Rochelle